

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Annexe II directive (CE) - 1907- 2006

Staves, dominos, blocks, inserts barriques, granulés, baril staves & copeaux de chêne français.

### 1/ Identification des produits et des sociétés concernées :

Producteur : Les Ateliers du Chêne 58140 Saint Martin du Puy  
Marque : Oenosylva  
Bureau commercial : Oenosylva 58140 Saint Martin du Puy

Dénomination des produits :

- Staves, Blocks, Inserts Barriques – Chauffe à cœur par infrarouge.
- Dominos – Chauffe feu de bois.
- Granulés – Non chauffés.
- Baril staves, Blocks, Staves – Chauffe convection.
- Copeaux - Chauffe convection

### 2/ Composition & Utilisation :

Composition des produits : Morceaux de bois de chêne français

Utilisation des produits : en vinification et en élevage des vins – soumis à réglementation.  
Consulter les fiches techniques.

### 3/ Composition des produits et Identification des dangers :

Selon règlement (CE) N° 1272/2008 et Directive 67/548/CE : Morceaux de bois de chêne français (Quercus) de différentes dimensions : non classés comme matière dangereuse.

Danger pour la santé : poussières éventuelles en faible quantité pouvant irriter les yeux et les voies respiratoires.

En cas d'incendie, les produits sont inflammables.

### 4/ Premiers secours :

En cas de contact avec les yeux : rincer à l'eau claire et consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau : laver à l'eau.

En cas d'inhalation abondante des poussières : mettre le sujet à l'air libre et consulter un médecin.

Numéros d'appel en cas d'urgence : Pour obtenir de l'aide en cas d'urgence (France), appelez le : Samu 15 / Pompier 18 / Général 112 Centre antipoison de Bordeaux : 05 56 96 40 80

### 5/ Mesures contre l'incendie :

Utiliser tout type d'extincteurs.

En cas d'incendie, le produit est inflammable et peut dégager des fumées acres et irritantes.

Port d'un masque obligatoire pour les intervenants en raison de l'abondance des fumées et gaz dangereux.



## 6/ Manipulation et Stockage

Manipulation : porter des lunettes et un masque pour éviter les poussières.

Stockage : dans son emballage d'origine à l'abri de l'air, de l'humidité, de toute source d'ignition et sur des palettes plastiques.

Ne pas stocker sur des palettes bois traitées et dans des locaux avec des charpentes, murs, sols en bois traités.

Tenir éloigné des produits chimiques, des solvants ou autre produit pouvant dégager des odeurs.

## 7/ Contrôle de l'exposition et Mesures de protection

Protection respiratoire : Porter un masque anti-poussière si l'extraction des fumées est insuffisante.

Protection des mains : Porter des gants.

Protection des yeux : Porter des lunettes de protection de sécurité.

Protection du corps : Porter un vêtement de protection.

Mesures générales : éviter la formation de poussières et le contact avec les yeux.

Ne pas fumer, boire ou manger pendant la manipulation.

Se laver les mains avant et après la manipulation.

## 8/ Propriétés physiques et chimiques

Reprendre les spécificités de chaque produit sur la fiche technique correspondante.

## 9/ Stabilité et réactivité

Produit stable dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

Conditions à éviter : Le contact avec tout produit odorant et l'humidité, le contact avec les yeux et les voies respiratoires.

## 10/ Informations toxicologiques

Produit non toxique dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.

Le contact des poussières avec les yeux et les voies respiratoires peut provoquer des irritations.

## 11/ Informations écologiques

Aucun effet néfaste sur l'environnement connu.

Les produits ne contiennent pas d'allergènes. Aucun OGM, adjuvant chimique ou biologique n'intervient dans le processus de fabrication.

Nos produits sont biodégradables et fabriqués avec du bois de chêne.

## 12/ Considérations relatives à l'élimination

Produits et emballages : Se référer aux dispositions locales en vigueur en matière de décharge. (Réglementation relative à l'élimination des déchets : Loi n°75-633 du 15/07/75, Loi n°881261 du 30/12/88, Loi n°92-646 du 13/07/92).



### 13/ Transport

Produit non concerné par les réglementations du transport des matières dangereuses.

### 14/ Informations réglementaires

Produit non concerné par la réglementation sur l'étiquetage des matières dangereuses. Se référer à toute autre disposition nationale en vigueur.

### 15/ Autres informations.

Cette fiche de sécurité complète les fiches techniques. Elle concerne la prévention et la sécurité quant à l'utilisation des produits. Elle est basée sur nos connaissances à la date de réalisation.

Les conditions d'utilisation hors du contrôle de notre société n'appartiennent qu'à l'utilisateur. Il doit déterminer les conditions d'utilisation sûres de ce produit.

L'utilisateur doit connaître et appliquer l'ensemble de la réglementation régissant son activité.

L'ensemble des textes législatifs et réglementaires de cette fiche ne doit pas être considéré comme exhaustif. Il appartient à l'utilisateur et les personnes l'encadrant de s'informer de la réglementation de son activité.

